****

**Déclaration d’Haïti**

39**ème session du Groupe de travail**

**1-12 Novembre 2021**

**Examen Périodique Universel**

 **TRINITE & TOBAGO**

Madame la Présidente,

Haïti accueille chaleureusement la délégation de Trinité et Tobago, un pays frère des Caraïbes, à l’occasion de son 3e passage à l’EPU et la félicite de la présentation de son rapport national.

Haïti a pris note des efforts déployés par Trinité et Tobago en vue d’assurer la promotion et la protection des droits fondamentaux de tous les habitants vivant sur son territoire.

Haïti félicite le pays d’avoir adopté une stratégie nationale de développement Vision 2030 alignée sur les ODDS et dont les priorités sont prises en compte dans les activités de planification et des programmes mis en place à l’échelle nationale.

Haïti encourage Trinidad à prendre des dispositions en vue d’offrir la protection à des personnes sur le sol trinidadien, en besoin de protection internationale.

Dans un esprit constructif, Haïti souhaite formuler les recommandations suivantes à Trinité et Tobago :

1. Envisager par tous les moyens, la création d’une institution nationale de promotion et de protection des droits de l’homme qui soit conforme aux principes de Paris.
2. Adopter et mettre en œuvre des mesures visant à protéger adéquatement la population contre les risques de catastrophes naturelles, inévitables, en raison du changement climatique.
3. Instaurer un moratoire sur la peine de mort et envisager son abolition et son remplacement par une peine alternative qui soit juste, proportionnelle et conforme aux normes internationales.

Haïti souhaite plein succès à Trinité et Tobago dans la mise en œuvre des recommandations du 3e cycle.

Je vous remercie.